

Discours de M. Peter Brabeck-Letmathe

Mesdames et Messieurs, chers actionnaires,

Il y a un an, je vous avais exprimé ma confiance que nous allions encore une fois atteindre nos objectifs en 2008. Et nous y sommes arrivés: avec une croissance organique de 8,3% et une amélioration continue de notre marge EBIT à 14,3%, votre Société affiche une forte croissance des ventes et du bénéfice et nous avons une nouvelle fois réalisé, voire dépassé, le modèle Nestlé, et ce pour la 13^e année consécutive. Ce sont une réussite et une performance remarquables compte tenu de la dégradation dramatique de l'environnement dans lequel nous opérons.

Mesdames et Messieurs, ces résultats, nous les devons surtout à nos 280 000 employés. Leur engagement, leur professionnalisme, leur énergie ainsi que leur enthousiasme sont au cœur de la réussite de notre Société, et je suis sûr que vous vous joignez à moi, chers actionnaires, quand j'exprime ma gratitude et mes remerciements à chacun d'entre eux.

Mesdames et Messieurs, permettez-moi de m'arrêter quelques instants sur la situation générale actuelle: 2008 a été une année historique marquée par une transformation radicale du monde et de l'environnement économique. Le pouvoir destructeur de la crise financière au niveau global s'est manifesté de façon inquiétante au courant de l'année dernière. Entre temps, le secteur industriel est lui aussi entré dans une crise profonde. En fait, vers la fin de l'année dernière, la croissance économique de plusieurs régions était quasiment au point mort, poussant simultanément les principales économies à entrer en récession. Une telle contraction de l'économie ne s'était jamais produite depuis le premier choc pétrolier dans les années 70. Et même à cette époque, les répercussions n'avaient pas affecté autant de secteurs ni autant de régions.

Sans aucun doute, l'étendue de la crise actuelle est sans précédent. Nous ne pouvons pas mesurer la profondeur de cette récession, car nous n'avons jamais connu une telle situation de notre vivant.

Au centre de la crise se trouve une perte générale de confiance de la part des investisseurs, des employeurs, des employés et, par conséquent, des consommateurs. Quelques entreprises autrefois fort réputées ont aujourd'hui disparu, sont tombées en faillite ou dépendent pour leur survie du bon vouloir des gouvernements. Compte tenu de l'insécurité de l'emploi et des systèmes de retraite, de nombreux consommateurs hésitent de plus en plus à dépenser.

Quand la confiance fait défaut, les marchés libres et la croissance économique s'effondrent. Les gouvernements se voient contraints de réagir en ouvrant grand leurs coffres et les banques centrales augmentent massivement les liquidités, ce qui ravive le spectre de crise de dette ou de l'hyperinflation, voire des deux.

Les difficultés économiques actuelles auront forcément des conséquences politiques. Je n'en mentionnerai que deux.

Premièrement, bien que la plupart des gouvernements clament publiquement leur adhésion sans faille à la liberté des échanges, et qu'ils ne cessent de claironner les dangers du protectionnisme, nombre d'entre eux risquent néanmoins de retomber dans un comportement protectionniste. Le nouveau gouvernement du Président Obama doit encore prouver que l'inquiétante «buy American clause» prévue par son gigantesque plan de relance ne présage pas d'un retour à une politique commerciale autocentrée, au protectionnisme et à la discrimination. La même question se pose quant à certains gouvernements européens, qui mettent en péril l'acquis même du marché intérieur.

Deuxièmement, à un niveau plus profond, je pense que la crise économique n'est en réalité que le symptôme d'une véritable crise de valeurs. Les fondements et les mérites d'une société libre et de la liberté d'entreprise sont sérieusement remis en cause. Les gouvernements croient devoir faire tout ce qui est en leur pouvoir pour stimuler la demande et sauvegarder les structures économiques, peu important leur compétitivité et leur viabilité à long terme. Cependant, pour éviter de recréer les bases d'une nouvelle crise qui serait encore plus grave, l'intervention de l'Etat doit être bien ciblée et surtout demeurer temporaire. Les gouvernements ne peuvent pas se substituer aux entrepreneurs et à la libre entreprise, à moins que nous ne recourions à nouveau à des nationalisations économiques que nous pensions dépassées depuis longtemps, et qui, comme l'Histoire l'a prouvé, se soldent tôt ou tard par des échecs.

Mesdames et Messieurs, comprenez-moi bien. Je ne crois pas que l'avenir soit aussi sombre. Les temps de crise ont également leurs lots d'opportunités. Mais il est indiscutable que nous sommes entrés dans une période de volatilité et d'incertitude sans précédent, et il est extraordinairement difficile de prévoir à quoi ressemblera le monde de demain. Pour cette raison, quelles que soient les décisions des gouvernements et des acteurs économiques, celles-ci doivent être soigneusement pesées par rapport à leurs implications à long terme.

Malgré le contexte difficile et comme je l'ai dit tout au début, votre Société est parvenue une fois encore à afficher une très bonne performance.

J'invite maintenant votre Administrateur délégué, M. Paul Bulcke, à vous présenter plus en détail les résultats de l'année 2008. Paul vous fera part également du modèle stratégique et de performance que nous avons mis en place afin de traverser avec confiance la phase actuelle et de rendre votre Société encore plus forte. Paul.

Présentation de M. Paul Bulcke, Administrateur délégué (voir page 9)

Merci Paul. Comme Paul vous l'a expliqué, votre Société est parfaitement équipée, non seulement pour affronter les vagues de la tempête en toute confiance, mais aussi pour tenir le cap et renforcer sa position de leader mondial de la nutrition, de la santé et du bien-être.

Mesdames et Messieurs, Nestlé est en permanente évolution et s'adapte constamment aux circonstances extérieures. En même temps, nous avons pris des décisions importantes pour consolider nos structures internes, notamment en réformant et modernisant notre gouvernance d'entreprise. C'est ce thème que j'aimerais maintenant aborder plus en détail, car en ces temps de fortes turbulences, disposer d'un modèle de gouvernance d'entreprise solide s'avère particulièrement essentiel.

Lors de votre dernière assemblée, vous avez approuvé la révision complète de nos Statuts. Ceux-ci désormais servent au mieux les intérêts de notre Société, qui vise la création de valeur durable à long terme, objectif d'ailleurs spécifiquement intégré dans les nouveaux Statuts.

Pour ce qui est de la gouvernance, M. Paul Bulcke a été nommé au poste de «Chief Executive Officer» par le Conseil d'administration. Avec votre approbation, il a été élu Administrateur délégué. Les nouveaux règlements du Conseil d'administration établissent clairement les responsabilités de Paul, ainsi que les miennes. Paul, dans son rôle de CEO, est entièrement responsable de la gestion opérationnelle du Groupe et, comme Administrateur délégué, est pleinement impliqué dans les travaux du Conseil d'administration. Pour ma part, je me concentre sur les grandes options stratégiques et financières du Groupe, notamment nos investissements dans Alcon et L'Oréal, ainsi que sur d'autres décisions inaliénables du Conseil, comme la gouvernance et les relations institutionnelles. Je peux d'ores et déjà vous confirmer que le choix de ce modèle de gouvernance s'est révélé très efficace et que la transition s'est déroulée de façon parfaitement fluide.

La politique de rémunération reste toujours un sujet de grand débat public. L'année dernière, nous avons produit pour la première fois un rapport spécial sur la rémunération, que vous avez validé dans le cadre de l'approbation des rapports financiers annuels, tel que le prévoit le Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise. Sur la base de discussions avec nombre d'actionnaires, nous soumettons aujourd'hui pour la première fois notre rapport de rémunération pour approbation dans le cadre d'un vote consultatif séparé, suivant ainsi la procédure alternative prévue par le Code suisse de bonne pratique. Il s'agit d'une solution temporaire en attendant l'issue de la révision en cours du droit des sociétés.

Dans ce contexte, je veux souligner qu'une séparation claire entre les responsabilités des actionnaires, d'une part, et celles du Conseil d'administration, d'autre part, reste un élément essentiel d'une bonne gouvernance d'entreprise. C'est uniquement au Conseil d'administration qu'incombe le devoir fiduciaire de garantir les intérêts à long terme de la Société. Et seul le Conseil d'administration a l'obligation légale de nommer, d'évaluer et de rémunérer le management, mission pour laquelle lui seul dispose des informations nécessaires. Par conséquent, la fixation de la rémunération du management doit demeurer partie intégrante de cette responsabilité inaliénable du Conseil d'administration.

Par contre, et comme je l'ai indiqué précédemment, nous ne sommes pas opposés au principe d'un vote des actionnaires sur la rémunération du Conseil d'administration, y compris la mienne. Les actionnaires élisent les membres du Conseil d'administration et, par conséquent, devraient fixer de manière formelle leur rémunération. Il reste cependant certains aspects pratiques à considérer. Que se passerait-il, par exemple, si les actionnaires, lors de l'assemblée, émettaient diverses contre-propositions? Ou que se passerait-il si le résultat du vote était négatif? Cela signifierait-il la démission immédiate des membres du Conseil d'administration ou la tenue d'une assemblée extraordinaire des actionnaires? Il n'est pas admissible qu'une société soit jetée dans la tourmente à la suite d'un tel vote. Pour cette raison, plusieurs investisseurs nous ont indiqué qu'ils préfèrent un système qui a déjà fait ses preuves ailleurs, c'est-à-dire un vote consultatif séparé sur le rapport de rémunération. C'est ce que nous vous proposons aujourd'hui, en tant que solution temporaire.

L'élaboration de modèle de gouvernance d'entreprise dans notre pays demeure une question centrale pour nous. La Suisse a toujours été un lieu privilégié pour nous tout au long de notre histoire et nous souhaitons préserver son attrait comme domicile de grands groupes internationaux.

Mesdames et Messieurs, notre Société exerce ses activités depuis plus de 140 ans. En 1867, Henri Nestlé crée sa compagnie à Vevey, un an après que George

Page a fondé l'Anglo-Swiss Condensed Milk Company à Cham, soit les deux piliers sur lesquels Nestlé s'est construite. Notre Groupe est demeuré fidèle à sa première raison d'être: offrir des solutions nutritionnelles aux consommateurs du monde entier. Et il est également resté fidèle à ses valeurs. Nos activités passées et présentes ont été et demeurent empreintes d'un sens de modération, de pragmatisme, d'ouverture et de tolérance. En cette période de turbulences économiques et sociales, plus que jamais, une orientation ferme à long terme, des stratégies claires et une mise en œuvre disciplinée, basées sur des valeurs solides, sont essentielles pour pérenniser le succès d'une société. Ces valeurs sont plus importantes que jamais.

Nous sommes une entreprise commerciale à but lucratif et nous voulons être une bonne «entreprise citoyenne» qui assume sa «responsabilité sociale» partout où nous opérons dans le monde. Nous avons défini cette ambition sous la forme d'un principe plus concret, que nous appelons «Création de valeur partagée». Ce concept vous a déjà été présenté lors de l'Assemblée de l'année passée. «Création de valeur partagée» est l'expression de notre intime conviction que c'est uniquement par la création de valeur pour la société en général que nous serons capables de créer de la valeur à long terme pour nos actionnaires. Ce n'est pas un nouveau concept à la mode fait pour les beaux jours et auquel nous renoncerons en période plus difficile. C'est la manière dont Nestlé exerce ses activités.

Dans le cadre de notre approche de création de valeur partagée, nous avons établi trois priorités à long terme. La première est la nutrition, c'est-à-dire offrir des produits nutritifs, savoureux et abordables pour nos consommateurs, quel que soit leur niveau de revenu. D'ailleurs, cette année, une publication sur les besoins nutritionnels et aliments de qualité fait partie intégrante du nouveau rapport de gestion. La deuxième priorité vise le domaine crucial de l'eau. L'eau est une ressource essentielle pour l'humanité. Il faut que les personnes puissent y avoir meilleur accès, en particulier dans les régions vulnérables. Aussi, la disponibilité de l'eau est-elle fondamentale pour nos opérations. La troisième priorité concerne le développement rural, qui inclut des investissements en faveur des paysans, des fournisseurs et des consommateurs des marchés émergents, afin de renforcer notre présence et d'améliorer le niveau de vie des communautés rurales.

Les 27 et 28 avril prochains, nous allons présenter notre concept de «Création de valeur partagée» et nos activités dans le cadre d'un forum à New York, qui rassemblera de hauts représentants de l'ONU, des organisations non gouvernementales (ONG), ainsi que des leaders d'opinion. C'est un nouveau pas dans notre démarche qui est d'intensifier notre dialogue avec ces milieux internationaux. Vous pourrez d'ailleurs suivre cet événement en direct via notre site internet.

Mesdames et Messieurs, je suis convaincu que Nestlé est très bien positionnée, non seulement pour surmonter la crise en toute confiance, mais aussi pour saisir les opportunités futures. Cette Société et ses collaborateurs ont l'ingéniosité, la force et la capacité de résilience pour relever les grands défis qui se profilent déjà à l'horizon.

D'ici à 2050, nous devons parvenir à doubler la production mondiale de produits alimentaires afin de satisfaire aux besoins des neuf milliards d'habitants de cette planète. Pour éviter une crise alimentaire, les politiques concernant les subventions agricoles et les barrières commerciales, les biocarburants et l'eau devront changer profondément. Et les entreprises auront également leur rôle à jouer: la perte et le gaspillage de nourriture dans l'agriculture traditionnelle, estimés entre 40% et 50% de la production, peuvent être considérablement réduits avec une meilleure infrastructure et des chaînes d'approvisionnement mieux organisées.

Les marchés des produits alimentaires évoluent rapidement: au cours des dix prochaines années, un milliard supplémentaire de personnes vivant dans les marchés émergents entreront dans l'économie monétaire et deviendront des consommateurs de produits nutritionnels de marque.

Enfin, dans les pays développés, mais aussi dans les pays émergents, les produits alimentaires seront de plus en plus jugés en fonction de leur valeur ajoutée en terme de bénéfices nutritionnels intrinsèques.

Le vaste portefeuille de marques et de produits de Nestlé, qui s'adresse à tous les groupes de revenus et couvre tous les besoins nutritionnels, associé à l'extraordinaire capacité d'innovation et de rénovation de notre Société, lui garantit une place privilégiée pour relever ces défis et poursuivre sa croissance.

Nous voyons le changement avec optimisme. L'approche de Nestlé a toujours été de se concentrer sur les perspectives à long terme, tout en livrant des résultats à court terme. La crise actuelle a brutalement révélé les pièges du «court-termisme». Nous n'avons jamais adhéré à une telle philosophie.

Les économies à travers le monde se sont considérablement affaiblies durant les derniers mois et il est probable que de futurs développements viennent encore peser sur la demande des consommateurs. Cependant, dans le climat fortement récessif du premier trimestre 2009, Nestlé a réussi à atteindre une croissance organique respectable et conforme à nos attentes. Il n'y a donc pour le moment pas de raison de modifier les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés pour l'année en cours.

Mesdames et Messieurs, le chemin emprunté par votre Société, dont la volonté est d'être le leader mondial en matière de nutrition, de santé et de bien-être, est tracé, et tout au long de ce parcours, que nous venons à peine d'entamer, nous avons toujours pu compter sur vous, nos actionnaires.

En conclusion, il ne me reste plus qu'à vous remercier, en mon nom propre et en celui du Conseil d'administration, pour la confiance et l'attachement que vous témoignez à notre Société.